

Communiqué du Centre d'arbitrage, de Médiation et de Conciliation (CAMeC-Bénin).

Le Président du Centre d'Arbitrage de Médiation et de Conciliation du Bénin (CAMeC-Bénin) de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) communique :

Dans le cadre de la commémoration du vingtième anniversaire du CAMeC-Bénin, j'ai le plaisir de vous inviter à participer aux différentes manifestations prévues le 6 octobre et du 9 au 13 octobre 2013 à AZALAÏ Hôtel de Cotonou et suivant les modalités ci-après :

Modalités de participation aux trois manifestations

I- Les trois manifestations sont :

1- Grande conférence-débat

- **Date :** vendredi 6 octobre 2023
- **Heure :** 9h à 13 h
- **Lieu :** AZALAÏ Hotel de Cotonou
- **Thème :** Les MARL, autre alternative au règlement du contentieux.
- **La participation en visio-conférence :** Elle est prévue pour toute personne intéressée.

2- Atelier de renforcement des capacités en arbitrage et en médiation

- **Date :** du lundi 9 octobre et 10 octobre 2023.
- **Durée :** 02 jours
- **Lieu :** AZALAÏ Hotel de Cotonou.

3-Tenue d'un colloque international

- **Date :** du 11 au 13 octobre 2023
- **Lieu :** Azalaï Hôtel de Cotonou
- **Thème :** MARL et recouvrement des créances.
- **Durée :** 3 jours
- **Participants :**

II- Conditions de participation

1- Participants :

La participation de tous les arbitres-médiateurs agréés près le CAMEC-Bénin est vivement souhaitée.

La session est également ouverte au public notamment aux étudiants et universitaires en année de master, aux professionnels et à toute personne ayant déjà reçu une formation d'initiation à l'arbitrage et à la médiation

2- Coût de la participation

La participation aux diverses activités est soumise au paiement d'une somme forfaitaire de **50.000 F CFA**.

Ce paiement de ladite somme donne droit à une prise en charge, aux documents de formation et aux actes du colloque.

3- Participants en ligne :

Pour les participants en ligne, le paiement d'une somme de **20.000 FCFA est obligatoire**.

4- Date limite d'inscription et de paiement :

- **L'inscription aux diverses manifestations:** se fera par envoi d'un message à l'adresse électronique du CAMEC-Bénin : contact@camec.bj ou camec@ccib.bj. Ou par appel téléphonique aux numéros : **229 68 63 70 70/69 33 70 70**.

- **Le paiement :** devra être fait au plus tard le **vendredi 22 septembre 2023** sur le compte dédié de CAMEC-Bénin et une copie de la preuve de versement est transmise au secrétariat permanent du CAMEC-Bénin par tout moyen de communication.

5- Relevé d'identité bancaire : Il est à consulter sur le site du CAMEC-Bénin.

Ce communiqué est téléchargeable sur le site www.camec.bj et sur www.ccib.bj.

Coovi Alain L. AMOUSSOUKPEVI